

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2024**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de Monsieur MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu les articles R. 2194-1 et R. 2194-8 du Code la Commande Publique autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu l'article 18.1 «Clauses de réexamen » du Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- Vu l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande n° 2024240012 pour la location de matériels techniques, de matériels scéniques, de personnels techniques intermittents des activités du spectacle pour le Quattro et la Direction de la Culture, pour le lot n° 1 : location de matériels techniques, scéniques et de personnels techniques intermittents des activités du spectacle au profit de la salle de spectacle le Quattro conclu avec la société **SONALP** (05000 CHATEAUVIEUX), pour la durée de l'accord-cadre, soit 12 mois à compter de sa notification soit le 11 janvier 2024 et pour les seuils suivants :

Seuil minimum Euros H.T. pour la durée du marché soit un an	Seuil maximum Euros H.T. pour la durée du marché soit un an
0,00 Euros	110 000,00 Euros

- Vu la demande de la Direction de la Culture afin de modifier le montant maximum annuel du marché pour répondre à un besoin de renfort en personnel technique sur le site du Quattro pour les mois de novembre et décembre 2024 ;
- Considérant la nécessité de modifier le seuil maximum annuel pour répondre aux besoins de la Collectivité par voie d'avenant.

**DÉCIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un avenant n°1 à l'accord-cadre n° 2024240012 relatif à location de matériels techniques, scéniques et de personnels techniques intermittents des activités du spectacle au profit de la salle de spectacle le Quattro, conclu avec la société **SONALP** (05000 CHATEAUVIEUX) afin d'en modifier le seuil maximum dans



la limite réglementaire des 10 % conformément à l'article R. 2194-8 du Code de la Commande Publique pour répondre à un besoin supplémentaire de la Collectivité.

**Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre : oui

Lot n°	Seuil minimum en Euros H.T. pour la durée du marché soit un an	Seuil maximum en Euros H.T. pour la durée du marché soit un an	Nouveau seuil maximum en Euros H.T. pour la durée du marché soit un an	Pourcentage d'augmentation
1	0,00 €	110 000,00 €	121 000,00 €	+ 10%

**Incidence sur les délais de l'avenant :**

L'avenant a une incidence sur les délais de l'accord-cadre : non

*Le reste sans changement.*

**ARTICLE 2 :**

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Directeur Général Des Services et Madame la Directrice de la Culture sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 22 NOVEMBRE 2024

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 26 NOV 2024  
Publié ou notifié le : 26 NOV 2024



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_11_676
Objet :	Marché n° 2024240012 - Lot n°1 : location de matériels techniques, scéniques et de personnels techniques intermittents des activités de spectacle au profit de la salle de spectacle du Quattro - titulaire : SARL
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20241122-D2024_11_676-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20241122-D2024_11_676-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_15683.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20241122-D2024_11_676-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	62.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 novembre 2024 à 17h15min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 novembre 2024 à 17h16min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 novembre 2024 à 17h17min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 novembre 2024 à 17h17min14s	Reçu par le MI le 2024-11-26

